

Préfecture du Jura
ARS Bourgogne Franche Comté - Délégation Territoriale du Jura

Contrôle sanitaire des eaux de consommation humaine



Bulletin édité le 20 mars 2025

Unité de gestion: ADD.DU SIAEP DE BEAUFORT STE AGNES

Exploitant: SIAEP DE BEAUFORT SAINTE AGNES

Date prélèvement et mesures de terrain : 12 mars 2025 à 10h15.

Par le laboratoire: LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSE DU JURA (LDA39), POLIGNY

Nom et type d'installation:

SIAEP DE BEAUFORT SAINTE AGNES - (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau: Eau distribuée désinfectée

Nom du point de surveillance: ORBAGNA CENTRE BOURG - BEAUFORT-ORBAGNA

Localisation exacte du prélèvement: 9 rue des fontaines - cuisine

Code du point de surveillance: 0000001990

Code installation: 001510

Numéro de prélèvement: **00124243**

Conclusion sanitaire de l'ARS :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	11,0	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,2	unité pH	6,5	9		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,29	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,30	mg(Cl ₂)/L				
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0					
Couleur (qualitatif)	0					
Odeur (qualitatif)	0					
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,42	NFU		2		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	654	µS/cm	200	1 100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,01	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0